



Mercredi 17 Septembre 2014

Dossier de presse

Présentation de l'opération « Motard d'un jour »

Par Patrick **VIELLES**CAZES, Directeur de cabinet de Madame Fabienne **BUCCIO**, Préfète de la Loire

Jean-Paul **DEFAYE**, Vice-Président du Conseil général chargé des infrastructures

et Michel **DEBOFFLES**, Président de la section départementale de la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC)

Historique et contexte ligérien de l'opération « Motard d'un jour » ___ Erreur ! Signet non défini.

Sensibiliser les pouvoirs publics et protéger les usagers de la route vulnérables Erreur ! Signet non défini.

Programme de l'opération « Motard d'un jour » _____ Erreur ! Signet non défini.

Contact presse :

Patrick FRANÇON
☎ 04 77 48 40 07

Historique et contexte de l'opération « Motard d'un jour »

Depuis plusieurs années, la Fédération Française des Motards en Colère (FFMC) et ses sections départementales mènent l'opération « Motard d'un jour » à travers la France afin de sensibiliser les pouvoirs publics aux enjeux de la sécurité des motocyclistes. Le département de la Loire est particulièrement concerné par ces problématiques de sécurité routière, comme le rappelle malheureusement parfois l'actualité.

La mobilisation et l'organisation de l'action « Motard d'un jour » dans la Loire reposent ici sur un dialogue constructif entre la Fédération Française des Motards en Colère 42 (FFMC), et le Conseil général débuté le 2 août 2012. Il aboutit le 10 décembre 2013 à la signature d'une charte pour l'amélioration de la sécurité des motards sur le réseau routier de la Loire signée par la Préfecture, le Conseil général de la Loire et la Fédération Française des Motards en Colère 42 (FFMC).

L'opération « Motard d'un jour » s'inscrit dans le prolongement du Plan Départemental d'Actions et de Sécurité Routière (PDASR) visant à l'amélioration de la sécurité routière engagée par la Préfecture et le Conseil général de la Loire.

Sensibiliser les pouvoirs publics et protéger les usagers de la route vulnérables

Les engagements de la charte de 2013 témoignent d'une volonté de mener une politique de sécurité en faveur de l'ensemble des usagers de la route, en particuliers les plus vulnérables tels que les cyclistes, les piétons et les deux-roues motorisés. Cela passe notamment par :

- Veiller à une véritable prise en compte des recommandations et des règles de l'art en matière de conception routière ;
- Poursuivre la mise en conformité progressive des barrières de sécurité ;
- S'assurer de la bonne exécution des travaux de gravillonnage ;
- Alerter les communes sur des aménagements urbains agressifs pour certaines catégories d'usagers ;
- Adapter au mieux la signalisation aux interventions sur chaussée, chantiers ou incidents routiers ;
- Améliorer l'information aux usagers sur les chantiers de revêtement ;
- Être attentif aux réclamations des usagers.

Le but de l'opération « Motard d'un jour » est donc de sensibiliser les décideurs, les responsables d'aménagements routiers et les gestionnaires de voirie aux dangers de la route liés à la pratique de la moto à travers les yeux d'un motard. L'objectif est ainsi d'optimiser la prise en compte de la spécificité des deux-roues motorisés dans les différentes phases de conception, de travaux, d'entretien ou de gestion du réseau routier.

En effet, les deux-roues sont particulièrement sensibles aux questions d'infrastructures : instabilité, vulnérabilité vis-à-vis d'obstacles latéraux, prise en compte par les autres véhicules, les chaussées glissantes...

Programme de l'opération « Motard d'un jour »

L'opération « Motard d'un jour » conduite par le Conseil général de la Loire et la section de la Loire de la FFMC, en partenariat avec la Préfecture de la Loire, se déroule le mercredi 17 septembre 2014 à partir de 14h30, dans les locaux du Service Technique Départemental « Ondaine-Pilat ».

Le programme de la manifestation est prévu en 3 temps :

- **1^{er} temps** : Présentation de l'opération par Monsieur Patrick VIEILLESZAZES, Directeur de Cabinet de Madame Fabienne BUCCIO, Préfète de la Loire, Monsieur Jean-Paul DEFAYE, Vice-Président du Conseil général de la Loire et Monsieur Michel DEBOFFLES, Coordinateur de la Fédération Française des Motards en Colère 42 (FFMC). Il sera rappelé à cette occasion les enjeux et les actions conduites en matière de sécurité des déplacements, puis la description du circuit ;
- **2^{ème} temps** : Parcours du circuit par les motards de la Fédération Française des Motards en Colère 42 (FFMC) et leurs passagers sur les territoires de Saint-Etienne, Roche-la-Molière, Planfoy, Saint-Genest-Malifaux, Saint-Romain-les-Atheux, le Chambon-Feugerolles, La Ricamarie. Ils passeront par de nombreux points, positifs ou négatifs, sur les infrastructures en voies rapides ou encore en environnement urbains afin de se rendre compte des dangers de la route pour les motards ;
- **3^{ème} temps** : Retour au STD « Ondaine-Pilat » pour une évaluation-bilan, par les pilotes et leurs passagers.

Motards d'un jour

Description du circuit

